

**Délibération n° 2.04**

**Évolution du dispositif d'aides en matière de préservation du patrimoine naturel  
à destination des particuliers et des collectivités**

**Intervention d'Alban BRUNEAU**

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Une délibération pleine de bon sens, pour assouplir et donc élargir, la mobilisation de ce dispositif en vigueur visant à soutenir la protection de la biodiversité et le patrimoine naturel seinomarin.

Je m'interroge simplement sur la nature de l'information, de la communication, développée ces dernières années pour faire connaître ce dispositif et les mesures nouvelles éventuellement envisagées en la matière.

Nous aurions peut être pu également augmenter l'enveloppe globale dédiée à ces contributions départementales, pour afficher une ambition plus forte, mais je vous concède qu'il vaut mieux commencer par créer les conditions pour consommer les crédits existants avant de les augmenter.

Sur le volet dédié aux collectivités, je me réjouis de l'élargissement du périmètre des dépenses éligibles. Je pense notamment à l'intégration des vergers qui en plus de préserver notre patrimoine peuvent être une réponse aux enjeux de la loi Egalim, en permettant la production de fruits bio et locaux pour les restaurants scolaires.

À travers cette délibération je souhaite d'ailleurs revenir sur les causes profondes de la destruction de notre patrimoine naturel.

Moins de mares, moins de haies, moins de biodiversité, nous savons d'où proviennent ces désastres écologiques.

De l'agriculture intensive impulsée par l'Union européenne et les logiques libérales qui poussent les agriculteurs à avoir des exploitations toujours plus grandes.

Ces mêmes logiques libérales ont contraint les exploitants agricoles à s'éloigner d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement en symbiose avec son territoire, pourtant pratiqué depuis des centaines d'années.

A ce phénomène s'ajoute le déclin de l'élevage qui incite à un grand nombre d'agriculteurs à passer de l'élevage à la culture céréalière, avec comme conséquence un retournement de nombreuses prairies, ce qui fragilise encore un peu plus la biodiversité.

Et cette situation risque encore d'empirer à cause des traités de libre-échanges comme le CETA que les libéraux et la majorité des droites sont toujours prompts à signer.